



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

01

Situation

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Plan de Situation Ech. 1/200 000°

Plan de Situation Ech. 1/20 000°

Plan Masse
parcellaire Ech. 1/5 000°

Plan Topographique
Ech. 1/5 000°

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
MA
AR
CH
IT
ET
E
D
C
T
O
E
U
D
P
R
L
E
G

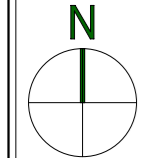
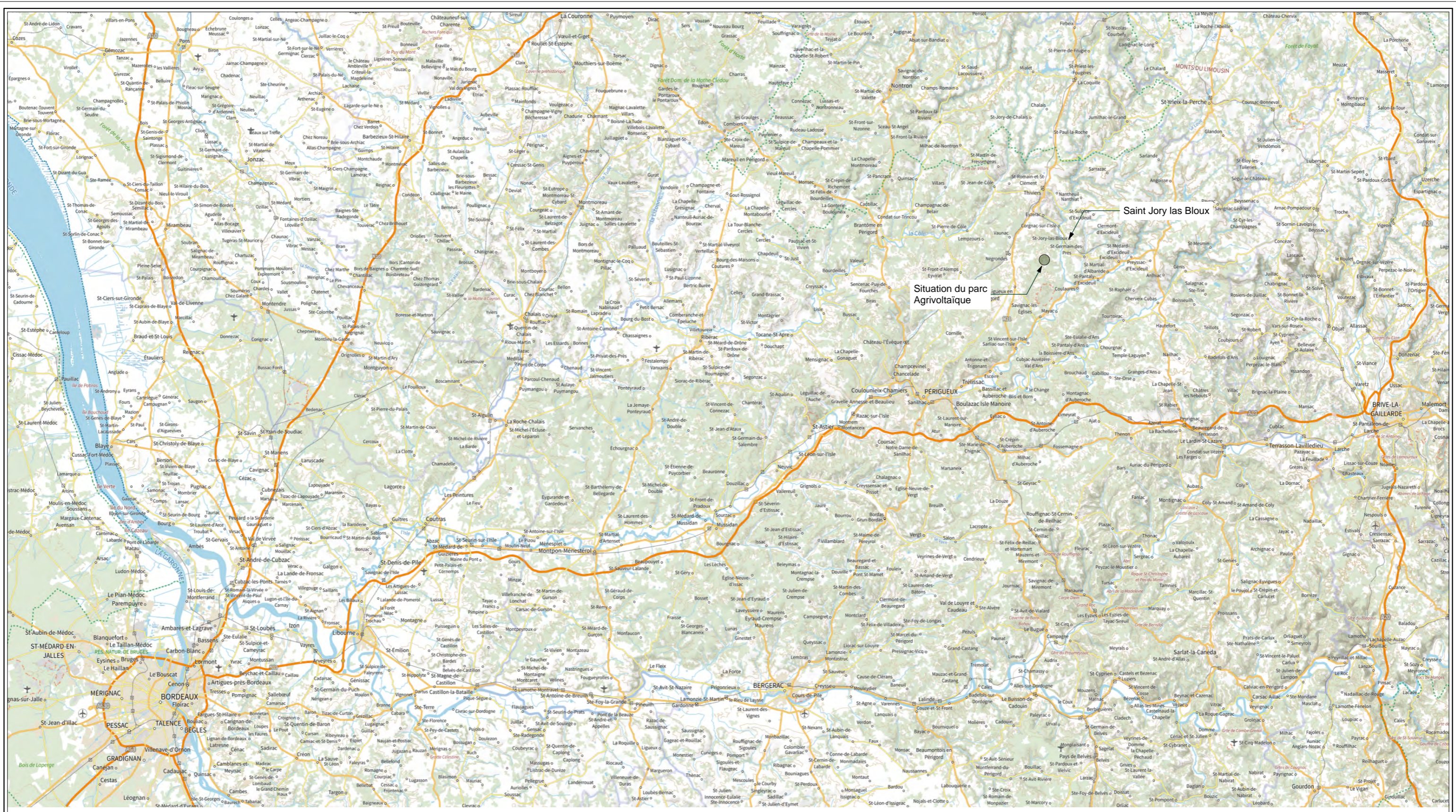
9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03

krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -

Ce plan est la propriété de la SARL d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.
Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans.
Projet de réhabilitation : Les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.
L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (béton, métal etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.



SAINT JORY ENERGIES
 - 50 ter, Rue de Malte -
 75044 Paris

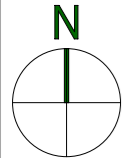
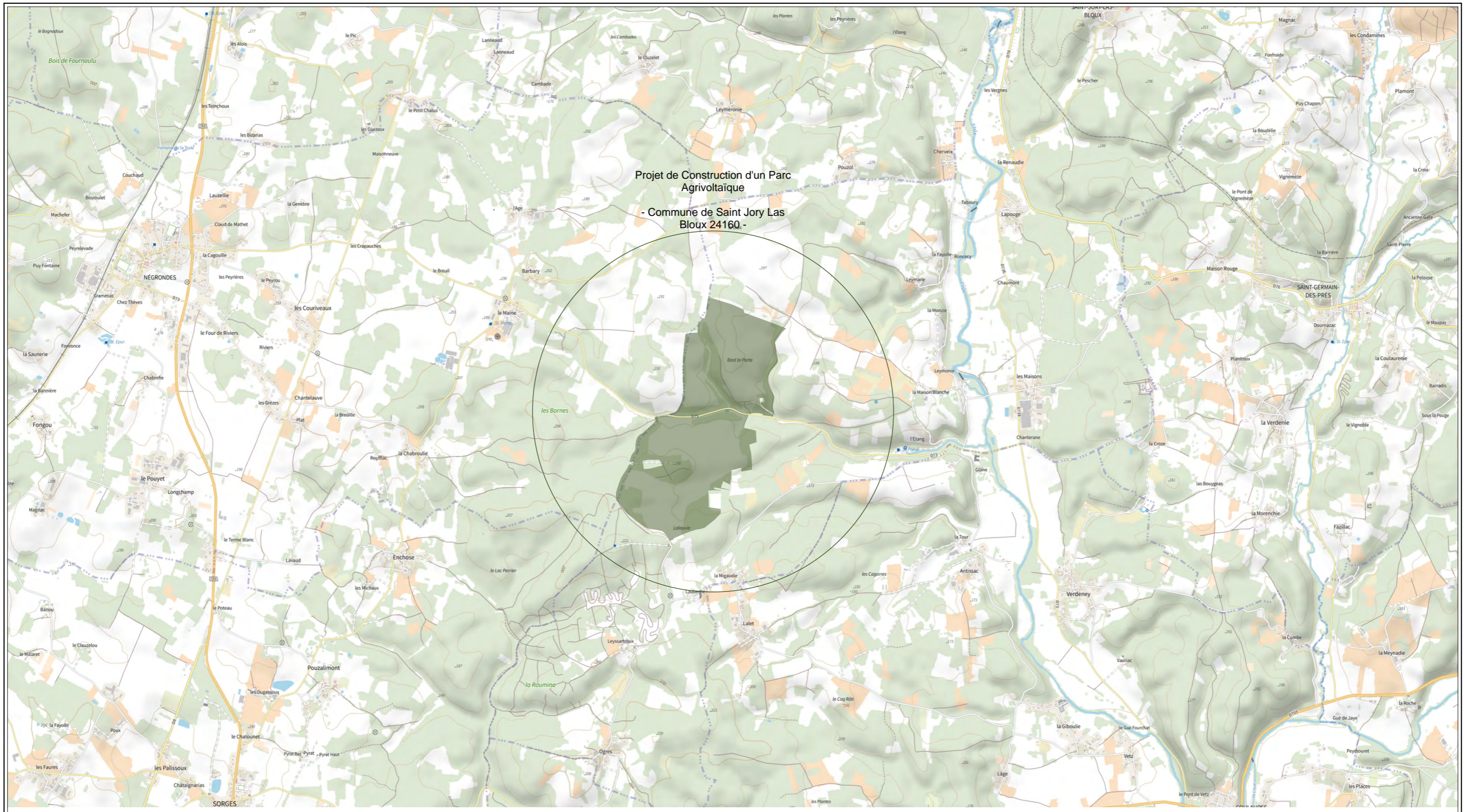
DPC
 Projet dessiné en Juillet 2021
 Projet modifié le :
 Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un
 Parc Agrivoltaïque
 - Commune de Saint Jory
 Las Bloux 24160 -

PLAN N°1
 Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0.5%)
 Ech. 1/250 000°
**Plan de
 Situation**

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
 9 rue du Général de Gaulle
 33126 FRONSAC
 Tel 05 57 25 28 03
 Tel 05 57 51 63 03
 krzan@architectes.org
 cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n°
 National S06024 - n° Régional
 S318 -
 - RCS Libourne 413 720 194 -
 Code APE - NAF 742 A -



SAINT JORY ENERGIES
 - 50 ter, Rue de Male -
 75011 Paris

DPC
 Projet dessiné en Juillet 2021
 Projet modifié le :
 Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un
 Parc Agrivoltaïque
 - Commune de Saint Jory
 Las Bloux 24160 -

PLAN N°2
 Rapport de reproduction env.: 1 : 1 (+/-0,5%)
 Ech.1/25 000°
**Plan de
 Situation**

SAINT JORY LAS
BLoux
 SARL D ARCHITECTURE
MAITRISE D'OUVRAGE
CRZAN
 9 rue du Général de Gaulle
 33126 FRONSAC
 Tel 05 57 25 28 03
 Tel 05 57 51 63 03
 krzan@architectes.org
 cedric.krzan@wanadoo.fr
 - Ordre des Architectes - n°
 National S06024 - n° Régional
 S318 -
 - RCS Libourne 413 720 194 -
 Code APE - NAF 742 A -



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Maître
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

PLAN N°03

Rapport de reproduction env.: 1:1 (+/-0,5%)

Ech. 1/5000°

Plan Masse parcellaire

Unité foncière



SARL D ARCHITECTURE
MARCE
THIÉRIE
D'ECHE
DE
L'UD
P
R
L
E
G
E
9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC
Tel: 05 57 25 28 03
Tel: 05 57 51 63 03
krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National 045446 - n° Régional 1635 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 71.11Z -

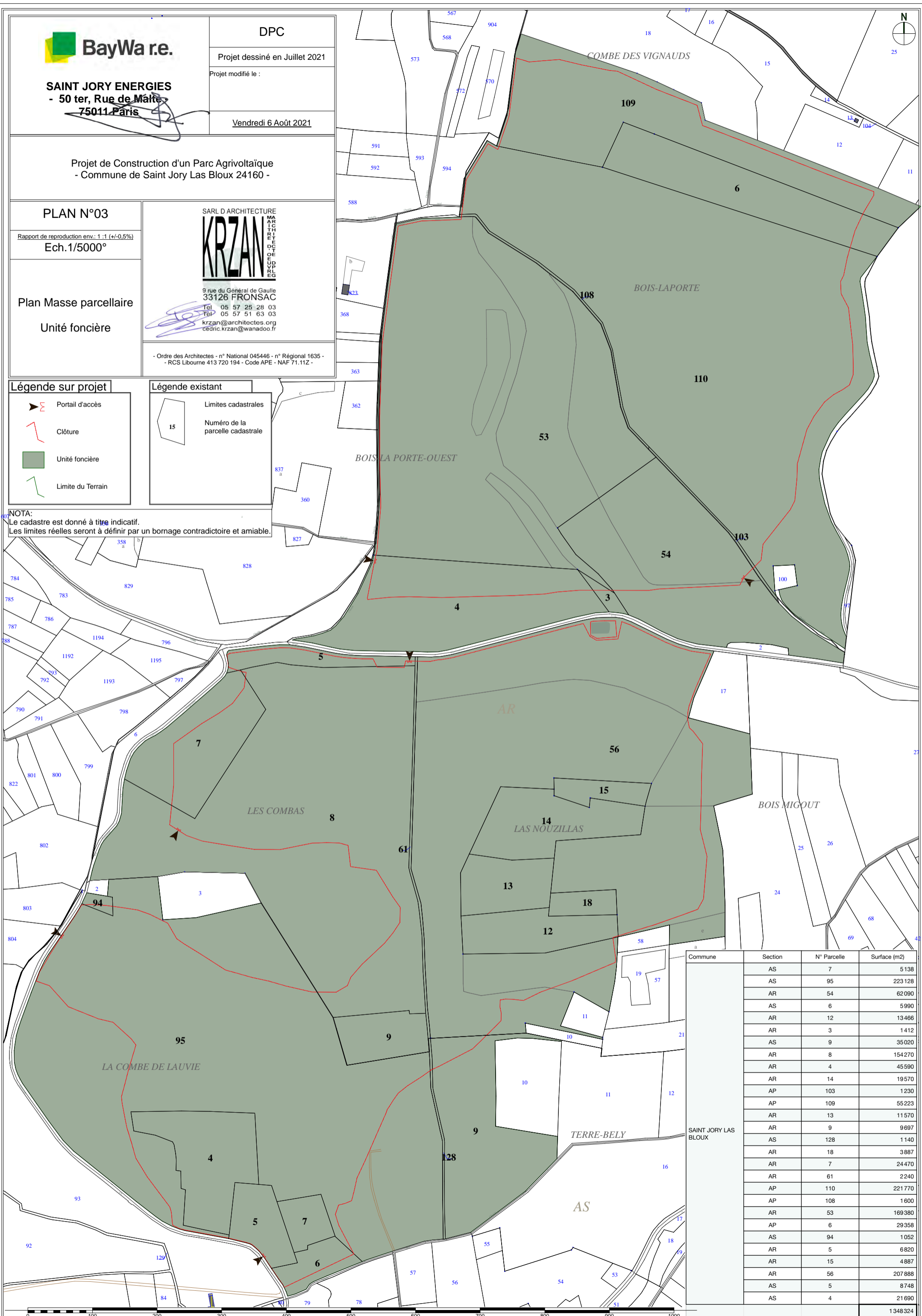
Légende sur projet

- Portail d'accès
- Clôture
- Unité foncière
- Limite du Terrain

Légende existant

- Limites cadastrales
- Numéro de la parcelle cadastrale

NOTA:
Le cadastre est donné à titre indicatif.
Les limites réelles seront à définir par un bornage contradictoire et amiable.



Commune	Section	N° Parcelle	Surface (m2)
SAINT JORY LAS BLOUX	AS	7	5138
SAINT JORY LAS BLOUX	AS	95	223128
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	54	62090
SAINT JORY LAS BLOUX	AS	6	5990
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	12	13466
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	3	1412
SAINT JORY LAS BLOUX	AS	9	35020
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	8	154270
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	4	45590
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	14	19570
SAINT JORY LAS BLOUX	AP	103	1230
SAINT JORY LAS BLOUX	AP	109	55223
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	13	11570
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	9	9697
SAINT JORY LAS BLOUX	AS	128	1140
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	18	3887
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	7	24470
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	61	2240
SAINT JORY LAS BLOUX	AP	110	221770
SAINT JORY LAS BLOUX	AP	108	1600
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	53	169380
SAINT JORY LAS BLOUX	AP	6	29358
SAINT JORY LAS BLOUX	AS	94	1052
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	5	6820
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	15	4887
SAINT JORY LAS BLOUX	AR	56	207888
SAINT JORY LAS BLOUX	AS	5	8748
SAINT JORY LAS BLOUX	AS	4	21690
SAINT JORY LAS BLOUX			1348324



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

PLAN N°04

Rapport de reproduction env.: 1:1 (+/-0,5%)

Ech. 1/5000°

Plan Masse
topographique



SARL D ARCHITECTURE
MARITIME
DE
COE
D'ED
VPR
REG

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC
Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03
krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National 045446 - n° Régional 1635 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 71.11Z -

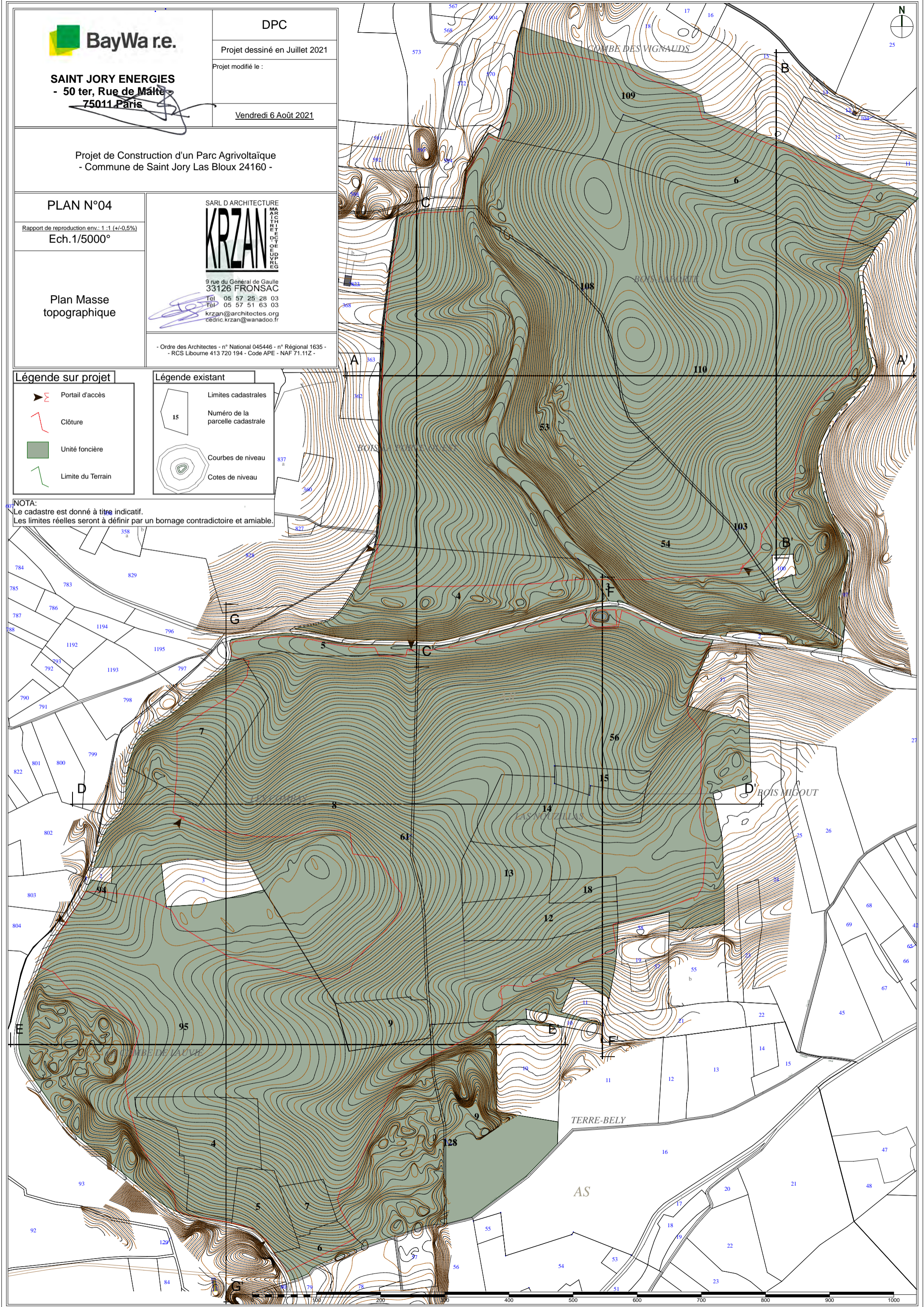
Légende sur projet

- Portail d'accès
- Clôture
- Unité foncière
- Limite du Terrain

Légende existant

- Limites cadastrales
- Numéro de la parcelle cadastrale
- Courbes de niveau
- Cotes de niveau

NOTA:
Le cadastre est donné à titre indicatif.
Les limites réelles seront à définir par un bornage contradictoire et amiable.





SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75014 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

02

Implantation

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Plan Masse implantation Ech. 1/5 000°

Plan Masse général Ech. 1/5 000°

Plan Masse du Parc Ech. 1/2 500°
Format A0 en annexe

Coupes de profil du terrain Ech. 1/2 500°
Format A0 en annexe

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
MA
AR
CH
IT
ET
E
D
C
T
O
E
U
D
P
R
L
E
G

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03

krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -

Ce plan est la propriété de la SARL d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.
Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans.
Projet de réhabilitation : Les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.
L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (béton, métal etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

PLAN N°01

Rapport de reproduction env.: 1:1 (+/-0,5%)

Ech. 1/5000°

Plan Masse
Implantation des tables

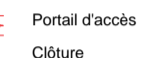
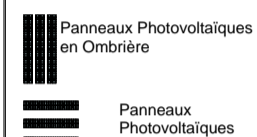
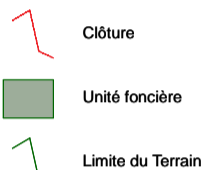


SARL D ARCHITECTURE
MARCE
THI
RIE
DE
T
O
E
U
D
P
L
R
E
G
E
S
9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC
Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03
krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

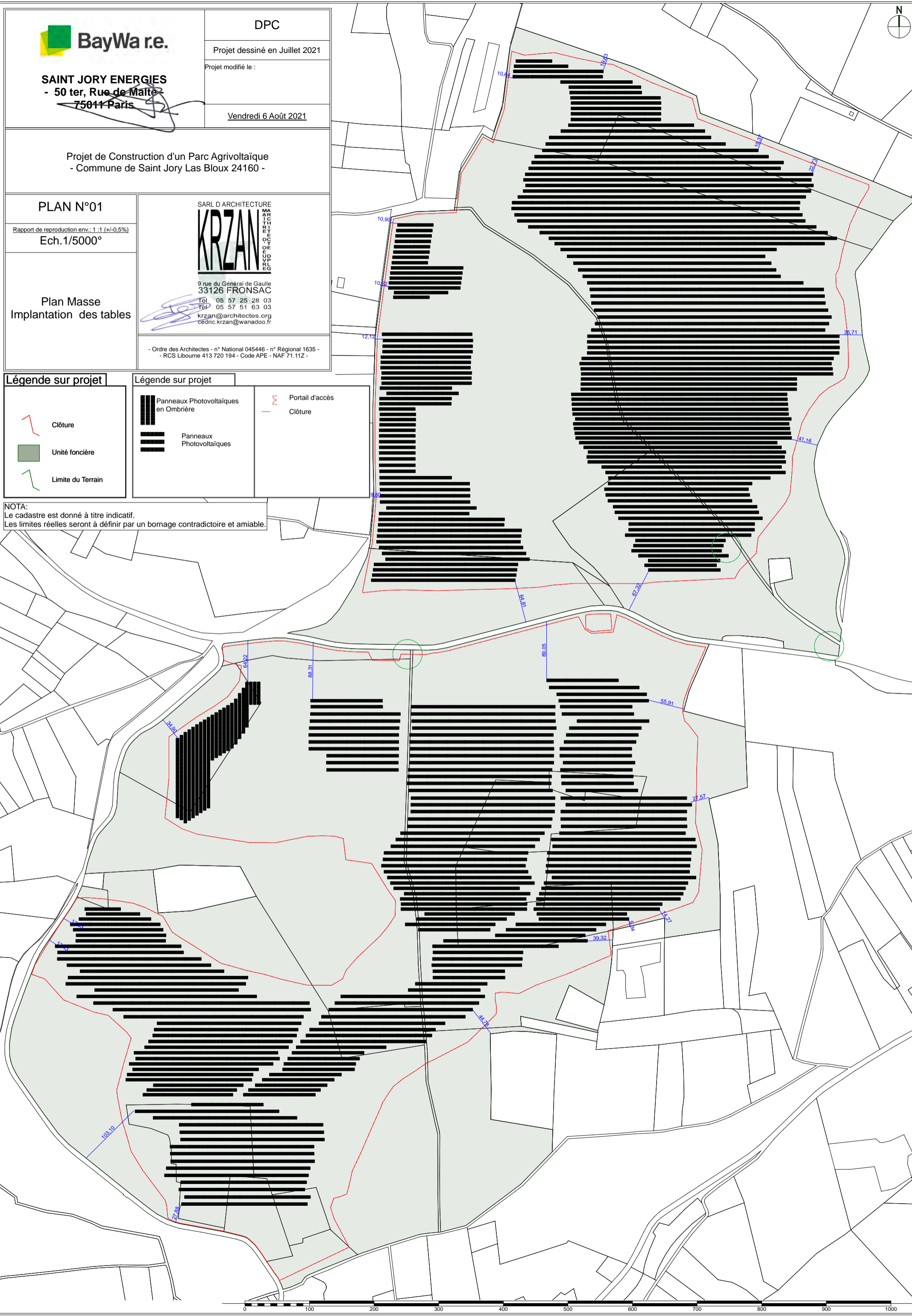
- Ordre des Architectes - n° National 045446 - n° Régional 1635 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 71.11Z -

Légende sur projet

Légende sur projet



NOTA:
Le cadastre est donné à titre indicatif.
Les limites réelles seront à définir par un bornage contradictoire et amiable.





SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

Poste de Livraison

Détails

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Plan Masse implantation Ech. 1/5 000°

Plan du poste de livraison Ech. 1/50°

Façades du poste de livraison Ech. 1/50°

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
MA
AR
CH
IT
ET
E
D
C
T
O
E
U
D
P
R
L
E
G

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03

krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -

Ce plan est la propriété de la SARL d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.
Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans.
Projet de réhabilitation : Les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.
L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (béton, métal etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.



SAINT JORY ENERGIES
 - 50 ter, Rue de Maite -
 75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
 - Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

PLAN N°01

Rapport de reproduction env.: 1:1 (+/-0,5%)

Ech. 1/5000°

Implantation des
 postes de livraison



SARL D ARCHITECTURE
 MA
 R
 C
 I
 T
 H
 E
 T
 I
 C
 E
 D
 E
 U
 P
 R
 E
 S
 9 rue du Général de Gaulle
 33126 FRONSAC
 Tel 05 57 25 28 03
 Tel 05 57 51 63 03
 krzan@architectes.org
 cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National 045446 - n° Régional 1635 -
 - RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 71.11Z -

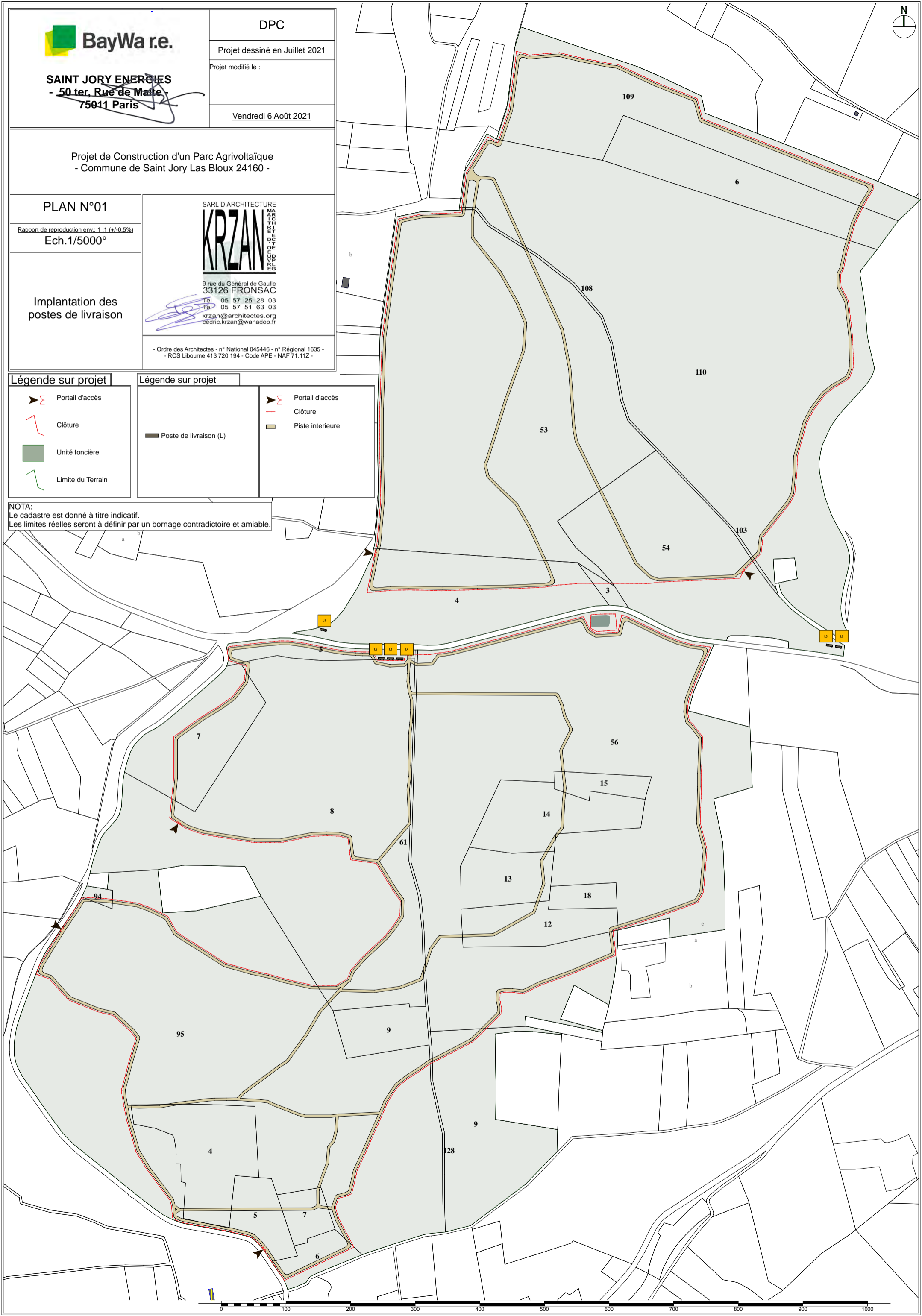
Légende sur projet

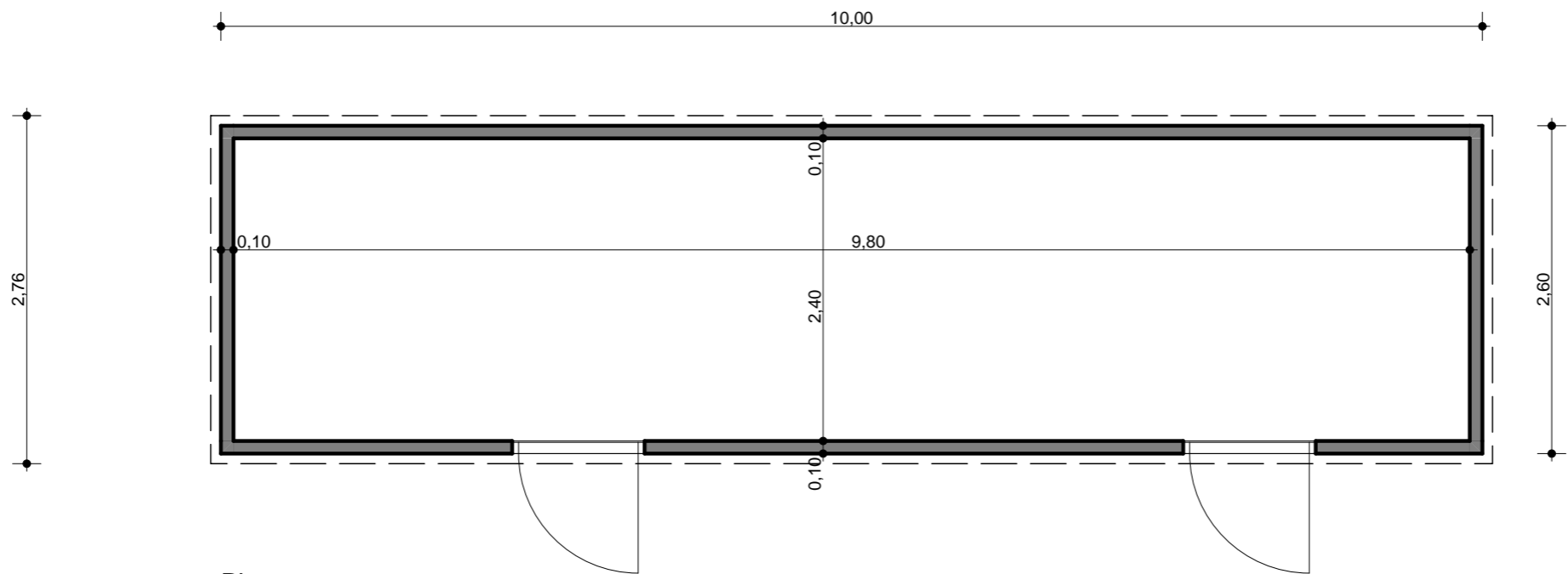
- Portail d'accès
- Clôture
- Unité foncière
- Limite du Terrain

Légende sur projet

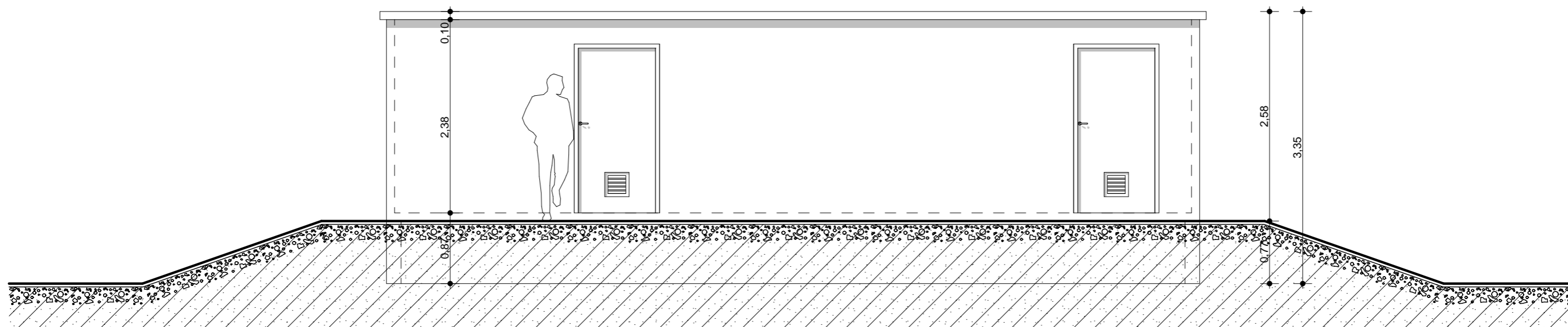
- Portail d'accès
- Clôture
- Piste interieure
- Poste de livraison (L)

NOTA:
 Le cadastre est donné à titre indicatif.
 Les limites réelles seront à définir par un bornage contradictoire et amiable.






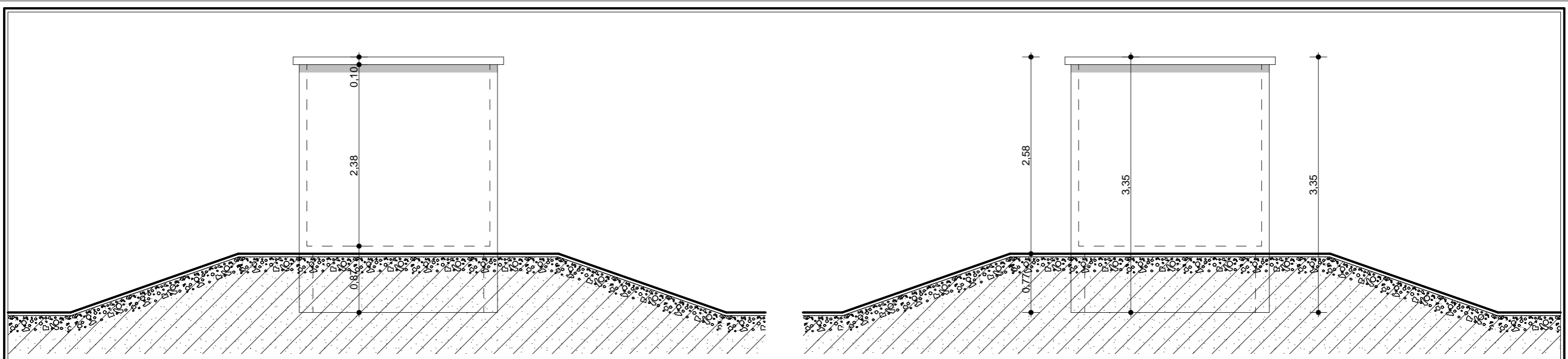
Plan



Façade principale

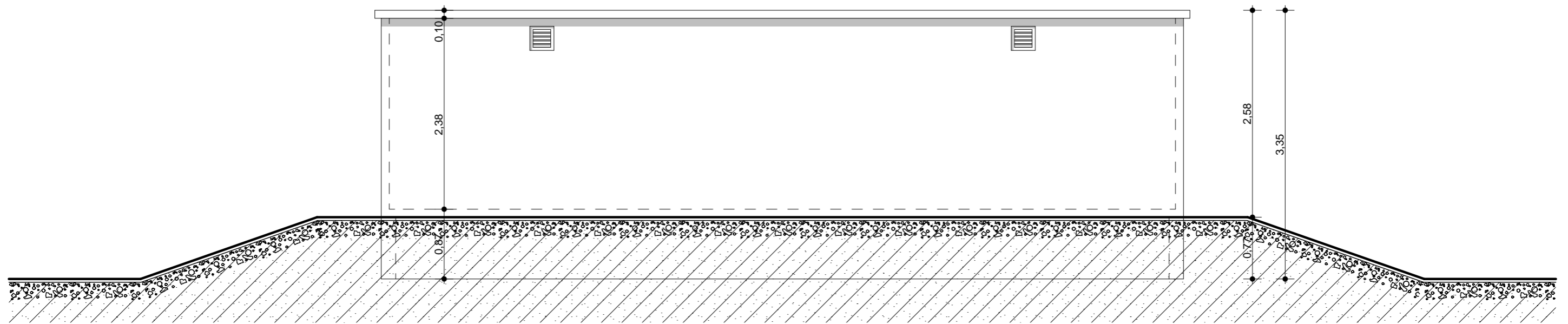


 <p>BayWa r.e.</p> <p>SAINT JORY ENERGIES - 50 ter, Rue de Maite 75011 Paris</p>	<p>DPC</p> <p>Projet dessiné en Juillet 2021</p>	<p>Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque</p> <p>- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -</p>	<p>PLAN N°1</p> <p>Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)</p> <p>Ech.1/50°</p>	<p>Poste de livraison</p> <p><i>eks</i></p>
	<p>Projet modifié le :</p> <p>Vendredi 6 Août 2021</p>		<p>SARL D ARCHITECTURE</p> <p>KRZAN</p> <p>9 rue du Général de Gaulle 33126 FRONSAC Tel 05 57 25 28 03 Tel 05 57 51 63 03 krzan@architectes.org cedric.krzan@wanadoo.fr</p> <p>- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional SS18 - - RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -</p>	



Façade Latérale

Façade Latérale



Façade postérieure



 SAINT JORY ENERGIES - 50 ter, Rue de Maite - 75011 Paris	DPC Projet dessiné en Juillet 2021	Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque - Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -	PLAN N°2 Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%) Ech.1/50°	 SARL D ARCHITECTURE 9 rue du Général de Gaulle 33126 FRONSAC Tel 05 57 25 28 03 Tel 05 57 51 63 03 krzan@architectes.org cedric.krzan@wanadoo.fr
	Projet modifié le : Vendredi 6 Août 2021		Poste de livraison	



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

**Poste de
transformation**

Détails

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Plan Masse implantation Ech. 1/5 000°

Plan du poste Ech. 1/50°

Façades du poste Ech. 1/50°

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
MA
AR
CH
IT
ET
E
D
CT
O
E
U
D
P
R
L
E
G

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03

krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -

Ce plan est la propriété de la SARL d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.

Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans.

Projet de réhabilitation : Les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.

L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (béton, métal etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.



SAINT JORY ENERGIES
 - 50 ter, Rue de Malte -
 75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
 - Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

PLAN N°01

Rapport de reproduction env.: 1:1 (+/-0,5%)
 Ech. 1/5000°



SARL D ARCHITECTURE
 MARC KRZAN
 ARCHITECTE D'ÉTUDES
 D'ÉDIFICATION
 9 rue du Général de Gaulle
 33126 FRONSAC
 Tél. 05 57 25 28 03
 Tél. 05 57 51 63 03
 krzan@architectes.org
 cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National 045446 - n° Régional 1635 -
 - RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 71.11Z -

Implantation des
 postes de transformation

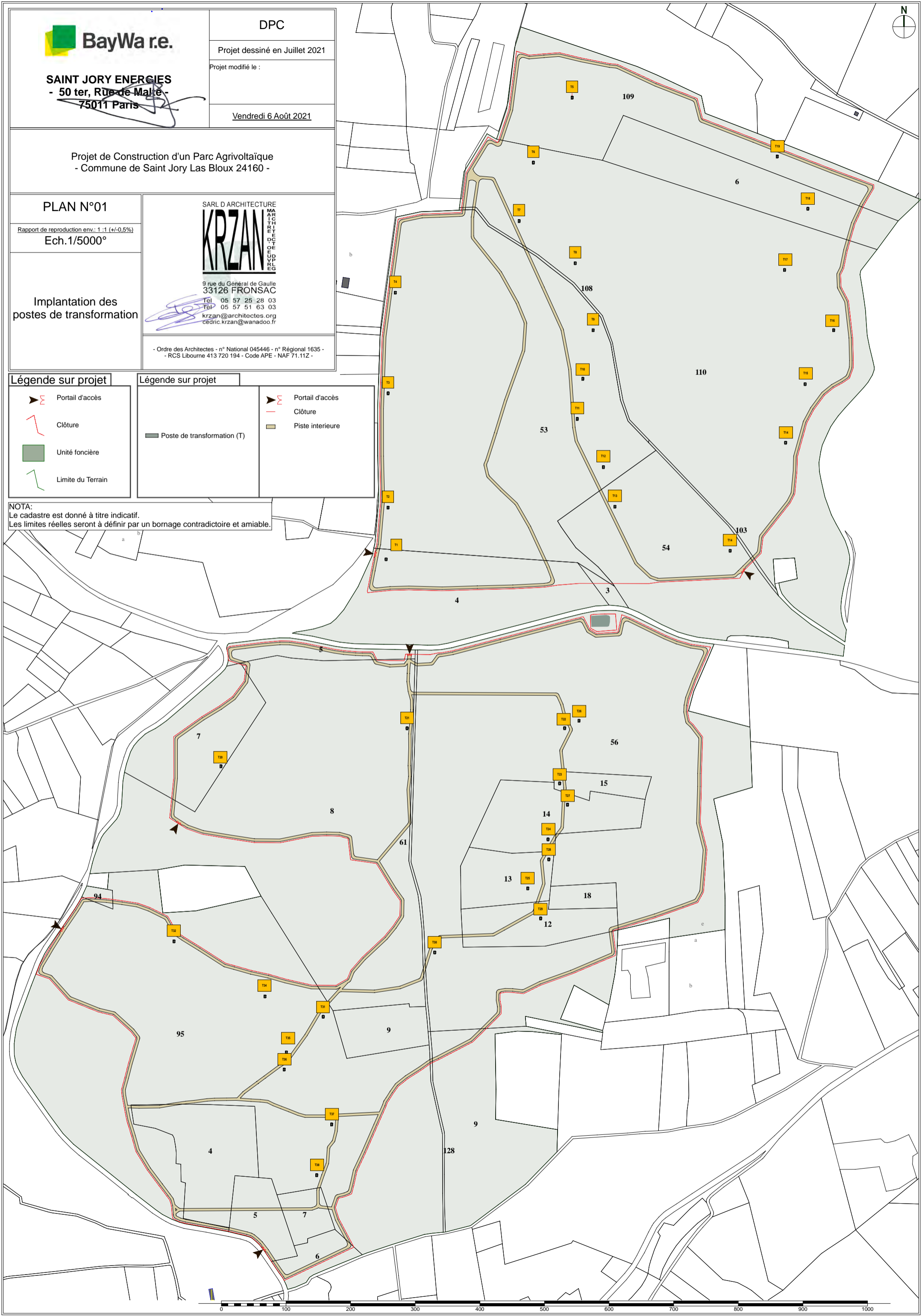
Légende sur projet

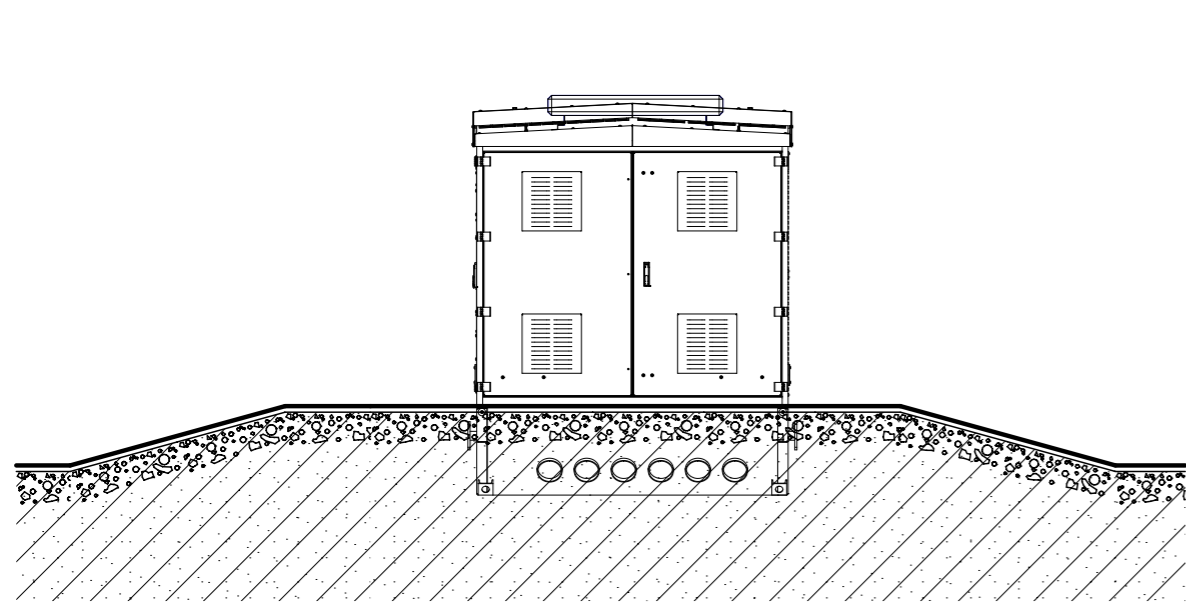
- Portail d'accès
- Clôture
- Unité foncière
- Limite du Terrain

Légende sur projet

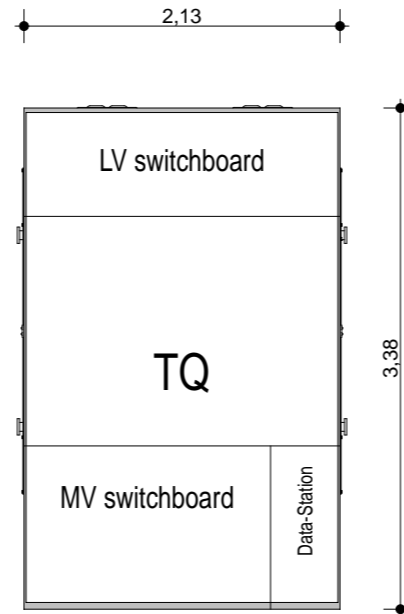
- Portail d'accès
- Clôture
- Piste interieure
- Poste de transformation (T)

NOTA:
 Le cadastre est donné à titre indicatif.
 Les limites réelles seront à définir par un bornage contradictoire et amiable.

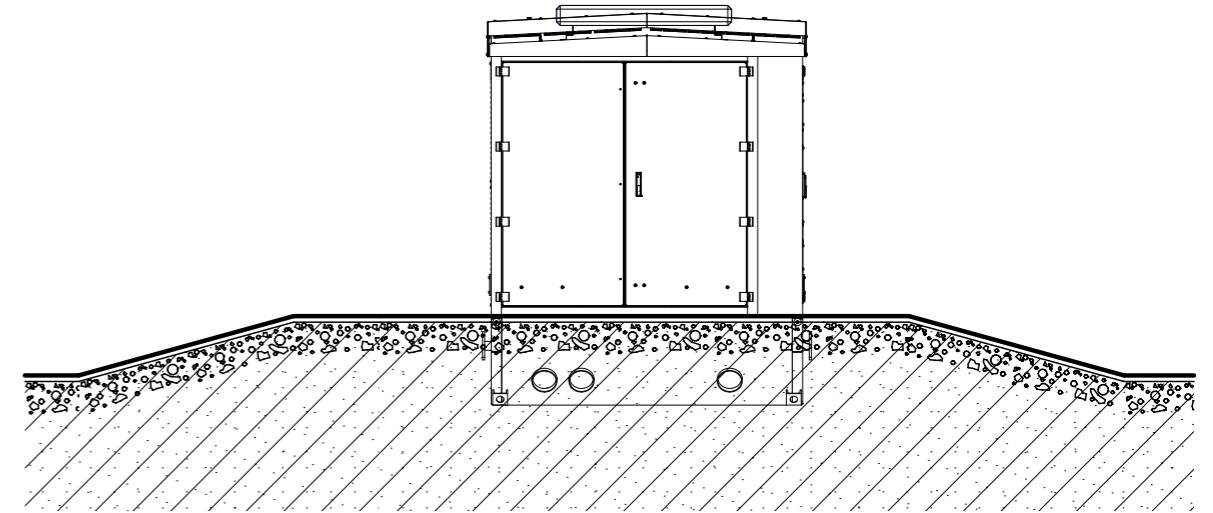




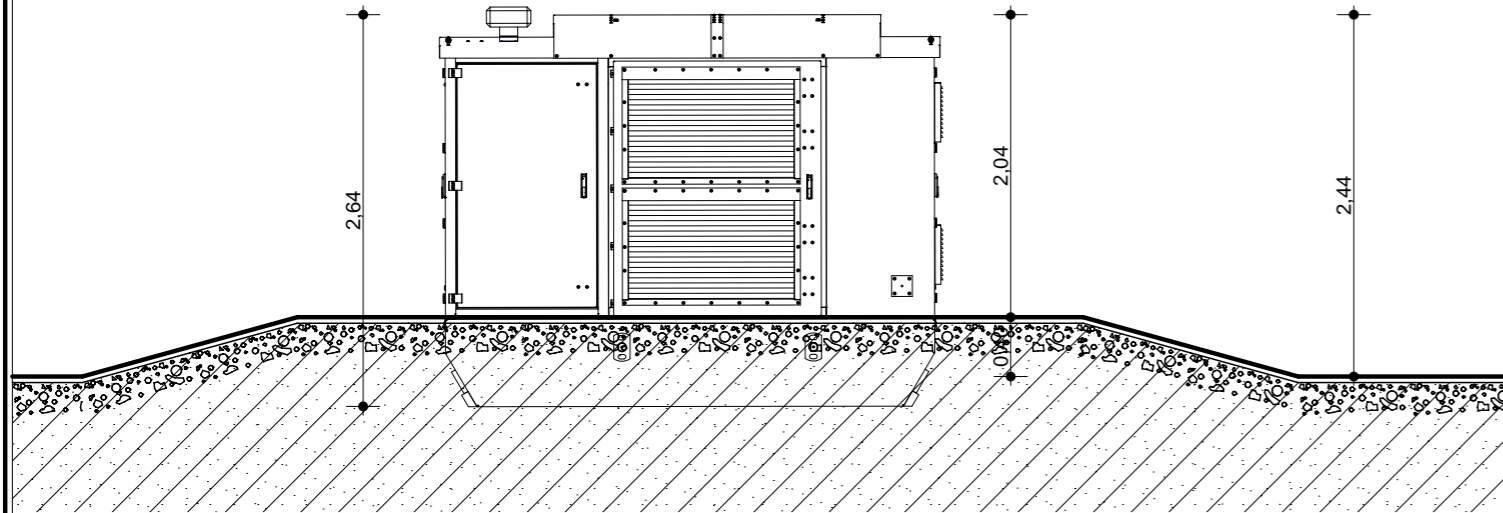
Façade Latérale



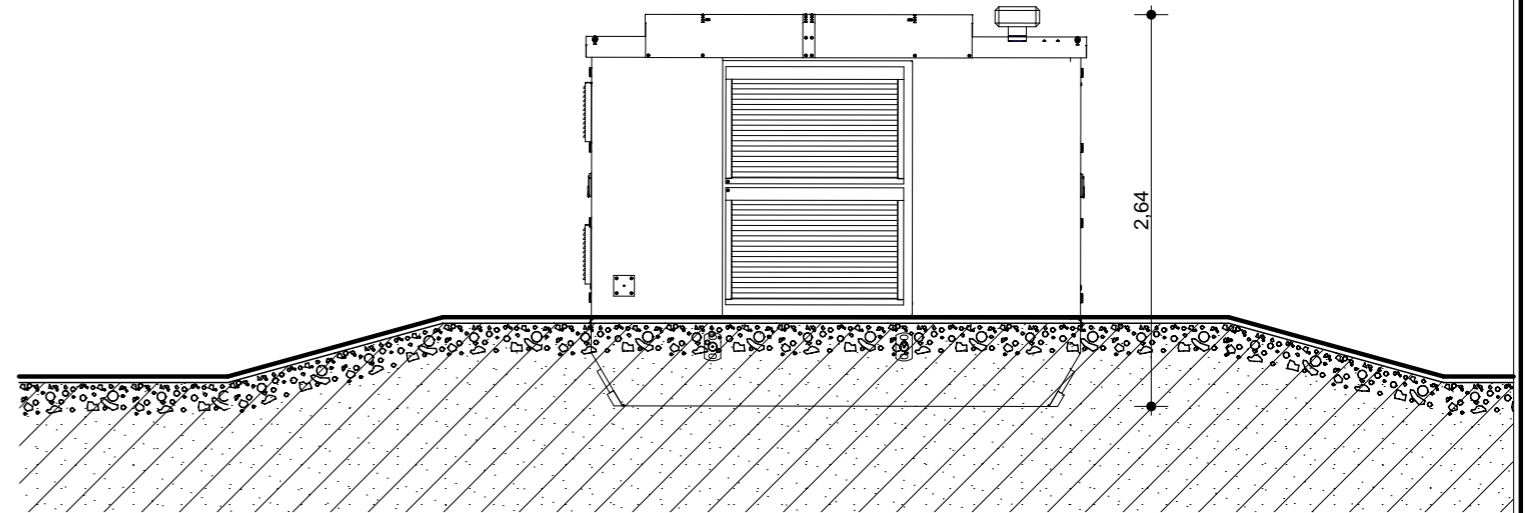
Façade Latérale



Façade Latérale



Façade principale



Façade postérieure



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un
Parc Agrivoltaïque

- Commune de Saint Jory
Las Bloux 24160 -

PLAN N°1

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Ech.1/50°

**Poste de
transformation**



9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC
Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03
krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n°
National S06024 - n° Régional
SS318 -
- RCS Libourne 413 720 194 -
Code APE - NAF 742 A -



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

**Container de
stockage**

Détails

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Plan Masse implantation Ech. 1/5 000°

Plan du Container Ech. 1/50°

Façades du Container Ech. 1/50°

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
MA
AR
CH
IT
ET
E
D
C
T
O
E
U
D
P
R
L
E
G

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03

krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -

Ce plan est la propriété de la SARL d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.
Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans.
Projet de réhabilitation : Les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.
L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (béton, métal etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75041 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

PLAN N°01

Rapport de reproduction env.: 1:1 (+/-0,5%)

Ech. 1/5000°

Implantation des
Containers

SARL D ARCHITECTURE
MARCI
THI
RIE
DE
T
O
E
U
D
V
P
R
E
G
KRZAN

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03

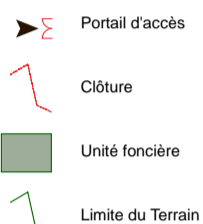
Tel 05 57 51 63 03

krzan@architectes.org

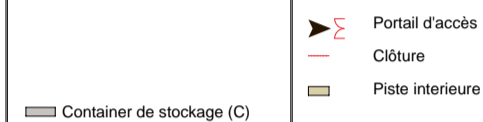
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National 045446 - n° Régional 1635 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 71.11Z -

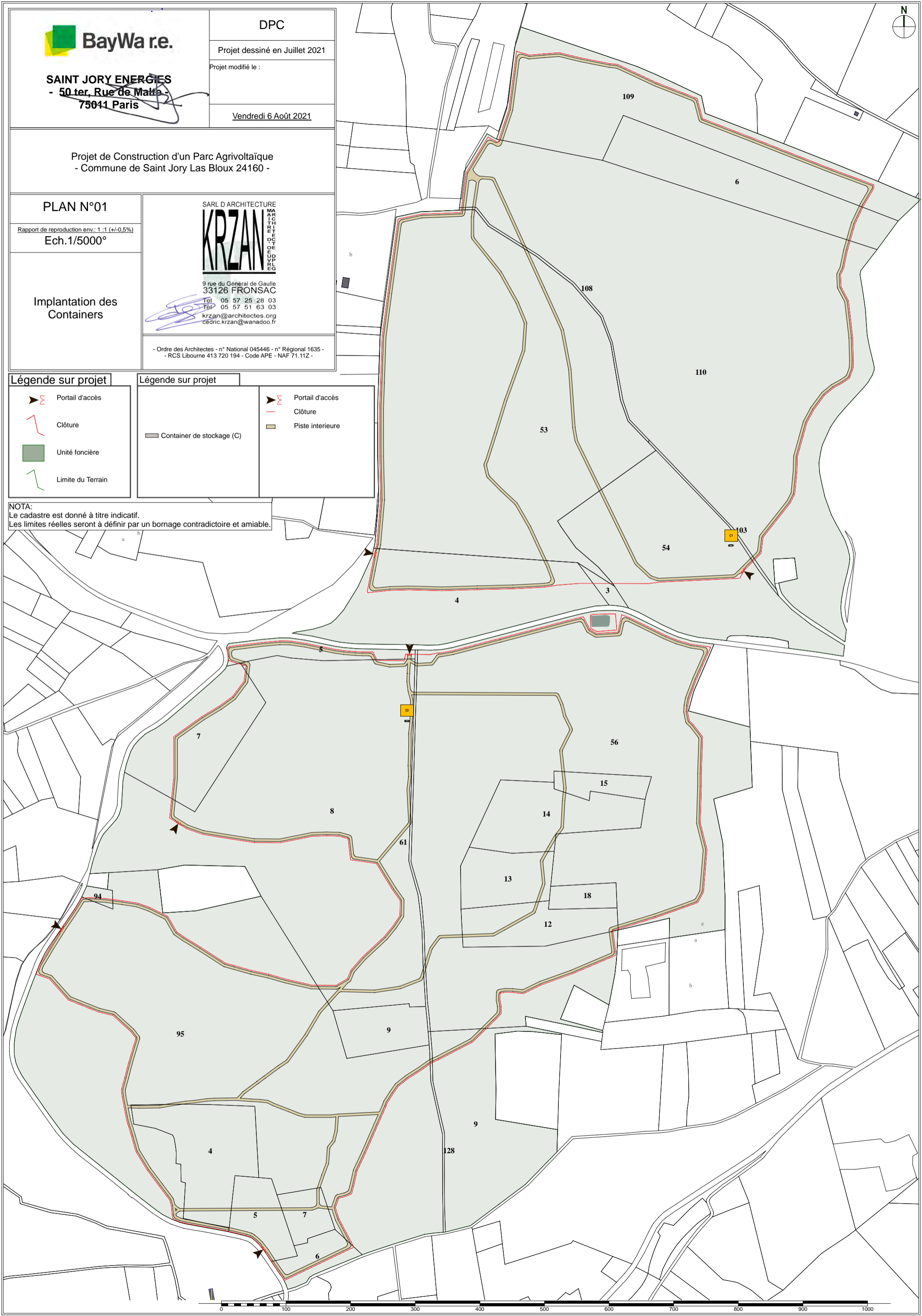
Légende sur projet

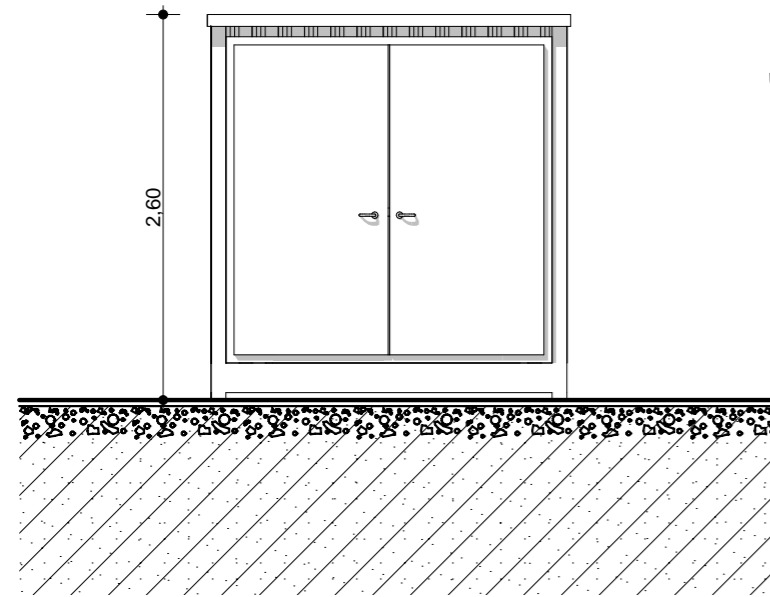


Légende sur projet

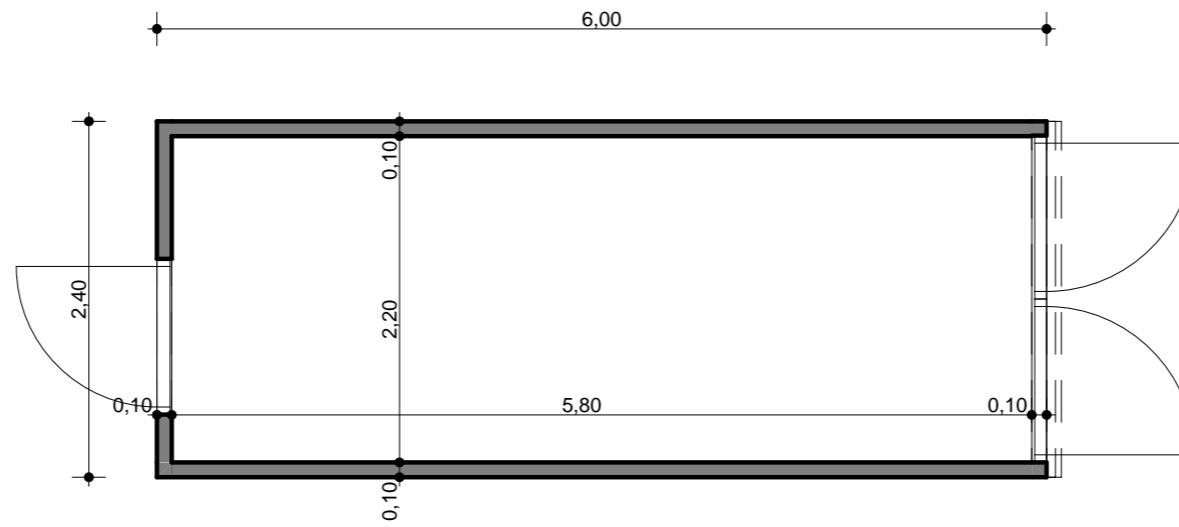


NOTA:
Le cadastre est donné à titre indicatif.
Les limites réelles seront à définir par un bornage contradictoire et amiable.

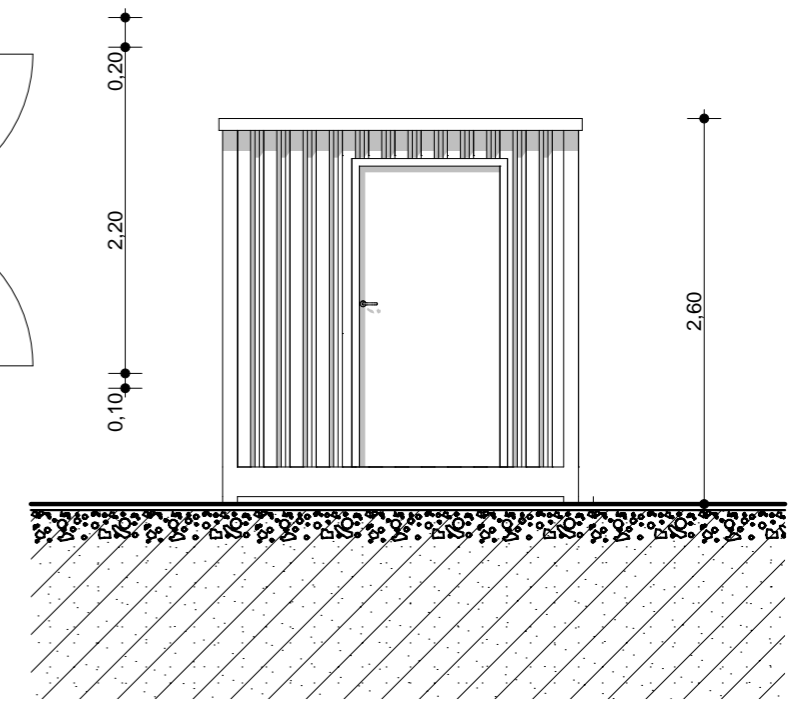




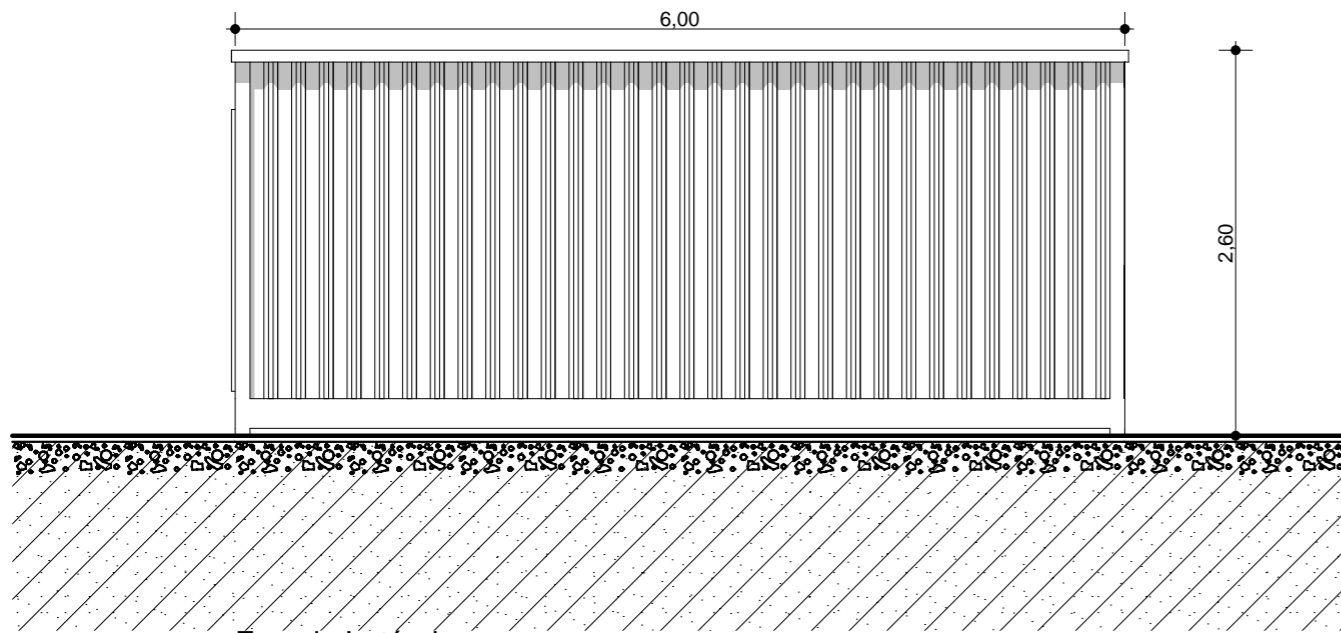
Façade principale



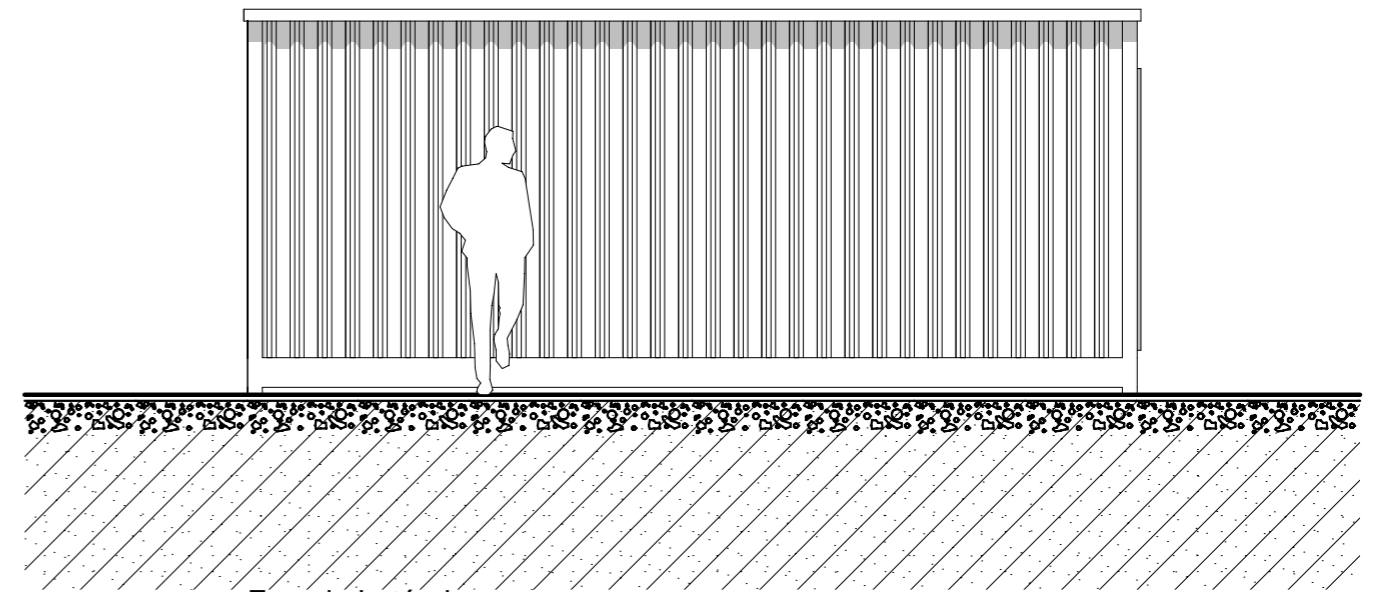
Plan



Façade postérieure



Façade Latérale



Façade Latérale



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un
Parc Agrivoltaïque

- Commune de Saint Jory
Las Bloux 24160 -

PLAN N°1

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Ech.1/50°

**Container de
stockage**



9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC
Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03
krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n°
National S06024 - n° Régional
SS18 -
- RCS Libourne 413 720 194 -
Code APE - NAF 742 A -



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

**Tables
Photovoltaïques**

**Tables
Ombrières**

Détails

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Plan Ech. 1/100°

Façades Ech. 1/100°

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
MA
AR
CH
IT
ET
E
D
CT
O
E
U
D
P
R
L
E
G

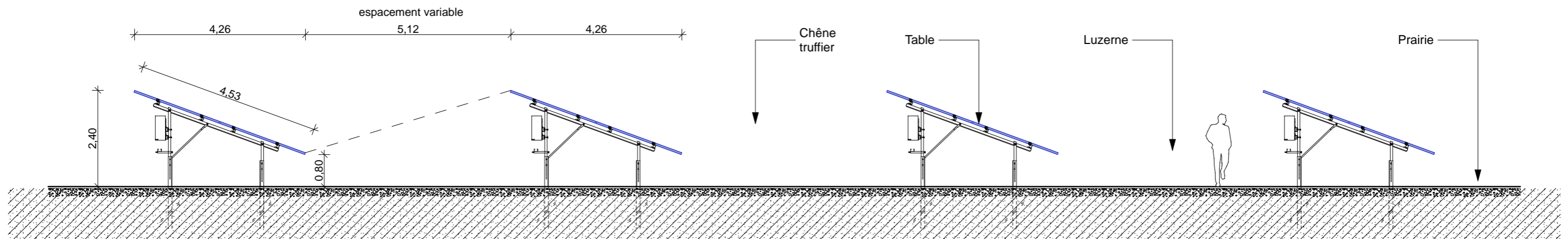
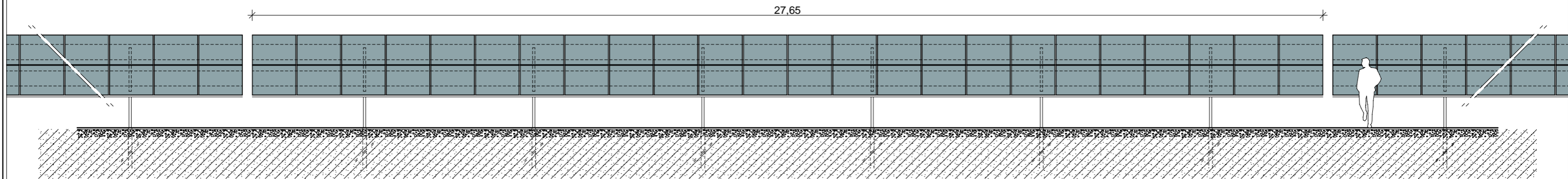
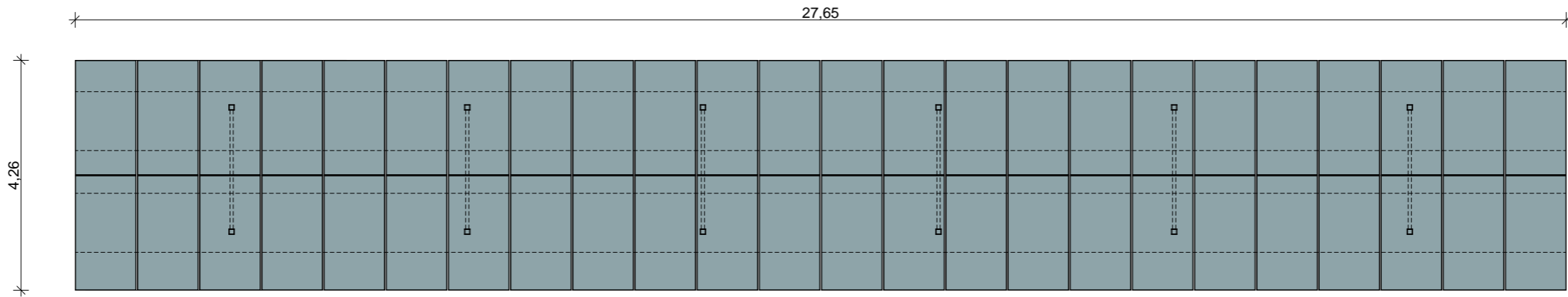
9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03

krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -

Ce plan est la propriété de la SARL d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.
Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans.
Projet de réhabilitation : Les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.
L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (béton, métal etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.



SAINT JORY ENERGIES
 - 50 ter, Rue de Malte -
 75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un
 Parc Agrivoltaïque

- Commune de Saint Jory
 Las Bloux 24160 -

PLAN N°1

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0.5%)

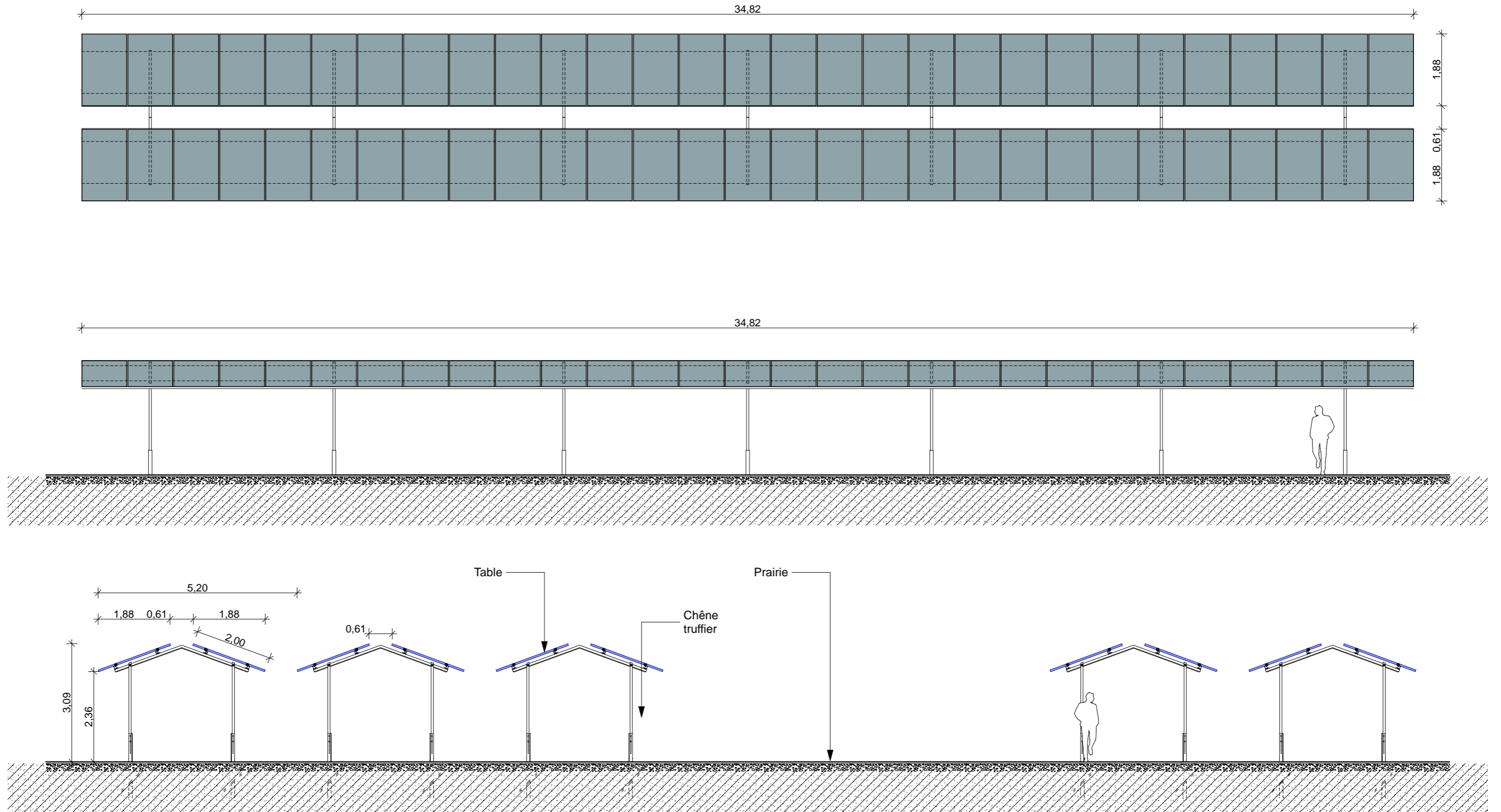
Ech.1/100°

**Tables
 Photovoltaïques**



9 rue du Général de Gaulle
 33126 FRONSAC
 Tel 05 57 25 28 03
 Tel 05 57 51 63 03
 krzan@architectes.org
 cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n°
 National S06024 - n° Régional
 S318 -
 - RCS Libourne 413 720 194 -
 Code APE - NAF 742 A -



SAINT JORY ENERGIES
 - 50 ter, Rue de Malte -
 75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un
 Parc Agrivoltaïque

- Commune de Saint Jory
 Las Bloux 24160 -

PLAN N°1

Rapport de reproduction env.: 1 : 1 (+/-0.5%)

Ech.1/100°

**Tables
 Ombières**



9 rue du Général de Gaulle
 33126 FRONSAC
 Tel 05 57 25 28 03
 Tel 05 57 51 63 03
 krzan@architectes.org
 cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n°
 National S06024 - n° Régional
 S318 -
 - RCS Libourne 413 720 194 -
 Code APE - NAF 742 A -



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Malte
75014 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque
- Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -

03

Vollet Paysager

Notice paysagère

Photomontages permettant de visualiser
l'intégration du projet dans le site

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
MA
AR
CH
IT
ET
E
D
C
T
O
E
U
D
P
R
L
E
G

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03

krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -

Ce plan est la propriété de la SARL d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.
Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans.
Projet de réhabilitation : Les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.
L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (béton, métal etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

L'installation projetée est un projet agrivoltaïque combinant sur un même espace production agricole et production d'électricité d'origine renouvelable, raccordée au réseau électrique public de distribution. Elle se compose de deux ensembles clôturés et séparés par la route départementale RD 73 sur la commune de Saint-Jory-Las-Bloux (24), la puissance totale de cette installation sera d'environ 61 MWc.

Partie 1 : Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords

Le site choisi pour l'implantation du projet se situe à l'Ouest sur la commune de Saint-Jory-Las-Bloux, elle-même située dans le département de la Dordogne, en région Nouvelle Aquitaine. La commune de Saint-Jory-Las-Bloux appartient à la Communauté de Communes Isle-Loue-Auvézère en Périgord.

Le projet photovoltaïque s'implante sur des terrains aujourd'hui irrigués et cultivés en grande culture de manière intensive. Le projet est également situé sur le périmètre rapproché du captage de la source de Glane approvisionnant en eau potable plus de 6000 abonnés. Ce captage est un captage Grenelle car présentant une pollution qui nécessite une adaptation des pratiques agricoles locales.

L'ensemble du site clôturé représente 102 hectares. Les abords immédiats du site sont situés dans un contexte rural. Le site est encadré par des boisements de feuillus et une route départementale. Il n'y a pas d'habitation attenante exceptée une cabane de chasse appartenant au propriétaire servant de local de stockage. L'accès au site se fait par la départementale qui divise le site en deux parties.

Les travaux envisagés et leur mise en œuvre auront un impact très limité sur l'espace naturel existant. La morphologie et le relief naturel ne seront pas modifiés.

Partie 2 : Présentation du projet

1) Les aménagements prévus pour le terrain

Les aménagements prévus sont liés à la réalisation de 38 postes de transformation et 6 postes de livraison posés sur un lit de grave.

Un intérêt particulier sera porté à l'intégration paysagère du projet, avec l'implantation d'une haie arbustive tout au long de la clôture de chênes truffiers permettant de participer au projet agricole et d'atténuer les vues sur le projet.

Le projet ne nécessite pas d'être alimenté par les réseaux d'eau et d'électricité.

2) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinant

Le projet permet de développer une production agricole innovante et à haute valeur ajoutée sur le territoire, elle permet aussi de faire évoluer les pratiques agricoles dans une zone vulnérable d'une culture de maïs intensive à une production sans intrant ni pesticide menée en agriculture biologique ; enfin le projet permet de produire de l'électricité à partir de l'effet photovoltaïque.

Cette transformation de l'énergie est possible par l'intermédiaire de cellules photovoltaïques, qui sont regroupés sous forme de panneaux. L'énergie produite est un courant continu. Sur le parc seront donc présents des onduleurs pour transformer ce courant continu en courant alternatif. Les postes de transformation ont pour rôle d'élever la tension du courant alternatif. Des postes de livraison seront aussi présents sur le site, ils permettront de faire le lien entre cette centrale de production et le réseau public de transport ou de distribution d'électricité gérés respectivement par RTE et Enedis.

Projet agrivoltaïque :

Le projet est divisé en deux parties :

- Une production de truffière solaire en inter rangée

Les chênes truffiers seront positionnés entre les rangées de modules photovoltaïques. Ces rangées ont été élargies pour permettre la plantation des chênes et le passage d'engins agricoles. L'objectif est triple : les tables permettant une irrigation naturelle des chênes, l'ombre sur le brulis permet à la fois de limiter le stress hydrique de l'arbre en été et d'accroître sa production via une alternance d'ombre/lumière ; enfin le microclimat lié aux structures limite le gel en fin d'hiver néfaste pour la production. Ces structures seront disposées selon un axe Est/Ouest et installées avec une inclinaison préférentielle par rapport à l'horizontale de 20/25° direction Sud, afin de capter au maximum le rayonnement solaire. Elles auront une hauteur approximative de 0,80 m en partie basse et de 2,60 m maximum en partie haute. Pour les zones de délaissés et les inters rangés sans chênes truffiers, la production sera orientée vers la luzerne et le sainfoin à court terme. L'objectif est de démarrer avec une production de 6000 chênes et d'augmenter progressivement ce nombre et la luzerne est un bon précédent avant la plantation de truffière. Par ailleurs ces cultures ne nécessitent que peu d'intrant et d'irrigation et sont adaptées au terroir avec des débouchés locaux.

- Une production sous-ombrière permettant une expérimentation sur la truffe d'été

Sur un hectare, une production de truffe d'été sera menée avec le soutien de la société Agritruffe afin de reproduire une canopée artificielle pour développer cette production. La production sera menée sous ombrière solaire avec des panneaux spécifiques laissant passer une plus grande quantité de lumière. Les tables agrivoltaïques seront disposées selon un axe Nord-Sud et installés avec une inclinaison par rapport à l'horizontale de 10/12°. Elles auront une hauteur maximale de 3 m en partie haute.

Poste de livraison :

L'évacuation de l'énergie produite nécessite la mise en place, sur site, de 6 postes de livraison. Ces bâtiments préfabriqués seront positionnés au centre du site, à l'est et à l'ouest le long de la route départementale. La surface au sol par poste sera de 26 m² (10 m x 2,6 m). La hauteur maximum des postes de livraison sera de 3,35 m. Le poste de livraison sera normalisé Enedis et permettra la livraison de l'énergie transférée en continue au réseau de distribution public électrique.

Poste de transformation :

Le site sera équipé de 38 postes de transformation. Ces locaux seront disposés au sein du site de sorte qu'ils soient proches des pistes de circulation internes. Ces bâtiments préfabriqués auront des dimensions maximales de 3,38 x 2,15 m (soit 7,27 m²) et une hauteur maximale de 2,64 m. Un dispositif lumineux, qui se déclenchera en cas d'intrusion, sera installé à leur sommet.

Local utilisé pour l'entretien :

En outre, 2 locaux de stockage de pièces de rechange pour la maintenance du parc sera installé sur le site. Ce local conteneurisé aura les dimensions suivantes : 12,2 x 2,44 (soit 29,77 m²) et reposera directement sur le sol. Sa hauteur maximale sera égale à 2,80.

La localisation des postes de transformation, poste de livraison et container est mentionnée sur le plan de masse.

Câbles et tranchées :

Tout le transport de l'énergie sur le site se fera par des câbles en aérien le long des tables de modules puis en enterré du bout des tables aux postes de transformation puis des postes de transformation aux postes de livraison.

SAINT JORY ENERGIES

50 ter, Rue de Malte
75011 PARIS

Raccordement électrique :

Le projet sera raccordé au réseau électrique de distribution. Le cheminement des câbles entre le poste de livraison et le poste source du réseau public d'électricité sera défini et réalisé en souterrain par Enedis sous leur responsabilité selon les modalités en vigueur.

Défense incendie :

Enfin, pour assurer de manière optimale la maîtrise du risque incendie, cinq réserves artificielles de 120 m³ seront installées au sein du projet. L'utilisation de la réserve d'eau au centre du site appartenant à l'agriculteur sera également possible avec un débit de 200 m³/h

En outre, une bande de roulement d'une largeur de 5 m ceinture la centrale entre les tables de modules photovoltaïques et la clôture. Cette piste respecte les caractéristiques suivantes : rayon intérieur des tournants : R = 11 mètres minimum, sur-largeur extérieure : S = 15/R dans les virages de rayon inférieur à 50 mètres, pente inférieure à 15%.

Une présentation du plan d'implantation et des moyens de défense incendies a été réalisée auprès du SDIS en 2021, une visite de site a permis de valider l'ensemble de ces éléments avant le dépôt de la demande de permis de construire.

3) Le traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain

L'ensemble du site sera clôturé en limite de terrain par une clôture en grillage simple d'une hauteur maximale de 2 m.

6 portails d'une largeur de 6 m seront installés au niveau des entrées et seront accessibles exclusivement aux services d'incendies et de secours et au personnel de l'activité agricole et solaire. Ce portail aura une hauteur maximale de 2 m.

Des panneaux de signalisation d'interdiction d'accès au public seront affichés en périphérie du site et fixés sur les clôtures et portail.

4) Les matériaux et les couleurs des constructions

Conformément aux recommandations de l'étude paysagère, les postes de livraison, les postes de transformation ainsi que les containers de stockage seront de couleur vert foncé (RAL 6007, 6009 ou 6020). Le portail, les piquets supportant la clôture et la clôture seront en acier de couleur vert (RAL 6005).

Les structures supportant les tables de modules ainsi que le cadre des panneaux photovoltaïques seront en acier galvanisé de couleur gris. Leurs cadres seront en aluminium (avant et arrière) avec des cellules bleues (RAL 5001) avec un fond blanc (RAL 9001) sous les cellules.

Un aménagement spécifique sera mis en place à proximité de la stèle de Bost-La-porte :

- Le grillage sera doublé par une clôture qualitative permettant de qualifier les limites du projet perçu depuis les abords de la stèle
- Les abords de la stèle seront aménagés afin de proposer une halte aux promeneurs avec un banc en acier et un arbre
- Des panneaux pédagogiques seront placés de façon à présenter des parties du parc comme support visuel et expliquer ce qu'est un projet agrivoltaïque et l'intérêt pour le développement de la truffe.
- Enfin un cheminement sera créé de telle façon à rejoindre le sentier existant.

5) Le traitement des espaces libres, notamment des plantations

Le projet d'aménagement sera adapté à la topographie en place. La topographie du secteur ne sera pas modifiée par les aménagements projetés.

L'activité agricole du site sera maintenue, l'ensemble du site sera exploité en production truffière ou une alternance de luzerne et sainfoin. Il n'y aura pas d'espace laissé libre.

Les voies de circulation au sein du site seront constituées du terrain naturel compacté et d'éviter l'imperméabilisation des sols. Ces pistes seront créées afin de permettre la construction et l'exploitation de la centrale photovoltaïque. Elles parcourent l'ensemble du site pour permettre un accès aux différentes rangées de panneaux ainsi qu'aux postes de livraison et postes de transformation. Toutes ces voies de circulation, externes et internes, seront calibrées pour que les véhicules de secours puissent intervenir et auront les caractéristiques suivantes : largeur minimale de 3 mètres, rayon intérieur des tournants de 11 mètres minimum et pente inférieure à 15%.

6) Les accès aux terrains, aux constructions et aux aires de stationnements

Le projet prévoit l'implantation d'une clôture sur tout le pourtour du site. L'accès s'effectuera par des portails à deux battants d'une largeur de 6 mètres. Six portails sont prévus pour accéder au site. Il n'est pas prévu sur le site d'accueil régulier du public. Le site n'est pas un établissement recevant du public (ERP).

SAINT JORY ENERGIES

50 ter, Rue de Malte
75011 PARIS



Vue A - état initial



Vue A - avec projet



SAINT JORY ENERGIES
- 50 ter, Rue de Maite -
75011 Paris

DPC

Projet dessiné en Juillet 2021

Projet modifié le :

Vendredi 6 Août 2021

Projet de Construction d'un
Parc Agrivoltaïque

- Commune de Saint Jory
Las Bloux 24160 -

PLAN N°1

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Ech.1/—°

**Photographie
&
Intégration**

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC
Tel 05 57 25 28 03
Tel 05 57 51 63 03
krzan@architectes.org
cedric.krzan@wanadoo.fr

- Ordre des Architectes - n°
National S06024 - n° Régional
S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 -
Code APE - NAF 742 A -

Vue B - état initial



Vue B - avec projet



 SAINT JORY ENERGIES - 50 ter, Rue de Maite - 75011 Paris	DPC	Projet de Construction d'un Parc Agrivoltaïque - Commune de Saint Jory Las Bloux 24160 -	PLAN N°2	Photographie & Intégration <i>ek</i>	SARL D ARCHITECTURE KRZAN 9 rue du Général de Gaulle 33126 FRONSAC Tel 05 57 25 28 03 Tel 05 57 51 63 03 krzan@architectes.org cedric.krzan@wanadoo.fr
	Projet dessiné en Juillet 2021		Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)		
	Projet modifié le :		Ech.1/—°		
	Vendredi 6 Août 2021				<small>MAITRISE D'ŒUVRE DES PROFESSEURS D'ARCHITECTURE LIBRE</small> - Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 - - RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -